



# OBJECTIF AFRIQUE



## LETTRÉ D'INFORMATION ECONOMIQUE

N° 229 – 19 OCTOBRE 2022

 **ZOOM SUR ...** Retour sur la quatrième édition d'Ambition Africa, forum d'affaires entre l'Afrique et la France

### LES TITRES A LA UNE

Les bonnes performances du système bancaire de l'UEMOA en 2021

La dette du Ghana devrait atteindre 104% du PIB d'ici fin 2022 selon la Banque mondiale

Alstom poursuit son développement en Afrique du Sud

Total Eren et Chariot s'associent pour développer un projet d'hydrogène vert en Mauritanie

### LE CHIFFRE A RETENIR

1500

Le nombre de participants au forum d'affaires Ambition Africa, les 4 et 5 octobre 2022 à Paris

### TABLE DES MATIERES

Zoom sur...	2
Conjoncture	2
Environnement des affaires	5
Projets et financements	6
Secteurs d'activités	7
Energies et matières premières	7
Industrie	9
Transport et infrastructures	9
Agriculture et agroalimentaire	9
Services	10
Agenda	12
Contacts	13

## Zoom sur...

### Retour sur la quatrième édition d'Ambition Africa, forum d'affaires entre l'Afrique et la France

*Les 4 et 5 octobre 2022 s'est tenue à Bercy la quatrième édition d'Ambition Africa, principal Forum d'affaires entre l'Afrique et la France organisé par Business France avec le soutien du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.*

1 500 personnes ont pris part à cette édition, qui a rassemblé des entreprises françaises, des Ministres ainsi que délégations d'entreprises issus de 47 pays du continent africain. 17 tables rondes sectorielles, plus de 2000 rendez-vous d'affaires ont été organisés au cours de ces deux journées.

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique Bruno Le Maire a introduit l'événement avec le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger Olivier Becht et Christophe Lecourtier, directeur général de Business France.

Ambition Africa témoigne de la vigueur des relations économiques entre l'Afrique et la France, qui, comme l'a rappelé Bruno Le Maire en ouverture, s'expliquent par la résilience de l'économie française et le fort dynamisme des économies africaines. Plusieurs projets emblématiques comme le TER de Dakar ou le métro d'Abidjan illustrent la vigueur des relations économiques de la France et de l'Afrique. Avec 4 000 filiales d'entreprises présentes sur le continent, générant 500 000 emplois, la France est un partenaire essentiel du continent.



*Intervention du Minsitre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, Olivier Becht le 4 octobre 2022 lors de l'évènement Ambition Africa.*

## Conjoncture

### Afrique centrale - La BEAC relève à nouveau son principal taux directeur de 50 points de base à 4,5%

A l'issue de la session du Comité de politique monétaire du 26 septembre 2022, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a annoncé une nouvelle révision à la hausse de 50 points de base de ses principaux taux directeurs. Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) passe de 4% à 4,5% tandis que le taux de la facilité de prêt marginal passe de 5,75% à 6,25%. Il s'agit de la seconde augmentation des taux directeurs depuis le début de l'année, après celle du 28 mars 2022. Cette orientation de la politique monétaire vise à lutter contre l'inflation, dont le taux devrait se situer au-dessus de la cible communautaire de 3%. Selon les estimations de la BEAC, le taux d'inflation devrait en effet s'élever à 4,2% en moyenne annuelle en septembre 2022, avant d'atteindre 5,2% en moyenne annuelle en 2022.

### Afrique de l'Ouest - La BCEAO relève son taux directeur de 25 points de base à 2,5%

Dans un communiqué publié le 14 septembre 2022, le Comité de politique monétaire (CPM) de la BCEAO a annoncé la hausse de son taux directeur de 25 points de base à 2,5% à compter du 16 septembre 2022. Cette décision est justifiée par le fort niveau d'inflation, qui après avoir atteint 7% en glissement annuel (g.a.) au 2ème trimestre 2022 est estimé à 8,1% en g.a. au mois de juillet. Ainsi, le resserrement monétaire opéré et l'arrivée des premières récoltes de la campagne vivrière 2022/2023 devraient permettre une diminution du niveau d'inflation à partir du dernier trimestre 2022. Par ailleurs, selon la BCEAO, la croissance économique devrait s'établir à 5,8% en 2022 et atteindre 7% en 2023. Toutefois, ces prévisions sont sujettes à des risques parmi lesquels la dégradation du contexte sécuritaire dans la région ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour rappel, le CPM de la BCEAO avait décidé, le 1<sup>er</sup>

juin 2022, d'une 1ère hausse du taux directeur de 25 points de base de 2% à 2,25%.

### Angola - La Banque centrale abaisse son taux directeur de 0,5 point à 19,5% (BNA)

Le comité de politique monétaire de la banque centrale (Banco Nacional de Angola - BNA), qui s'est réuni le 26 septembre, a décidé d'abaisser son taux directeur de 0,5 point à 19,5%. Il s'agit de la première baisse de l'indicateur depuis janvier 2019. Dans son communiqué, l'institution monétaire met en avant le ralentissement de l'inflation, qui est passée sous la barre des 20% sur un an au mois d'août - contre 21,4% au mois de juillet et près de 28% au mois de janvier. Elle mentionne aussi le renforcement de la position extérieure du pays depuis le début de l'année : l'Angola a ainsi enregistré un excédent courant de 23,3 Mds USD au second trimestre 2022, en hausse de près de 80% par rapport à la même période de l'année précédente - en lien avec la nette augmentation des exportations (+67,8%) portée par la hausse des prix du pétrole. Ces évolutions favorables se sont matérialisées par une nette appréciation de la devise locale face à l'USD (+40% depuis janvier pour atteindre la parité de 425,9 AOA pour 1 USD). Cette baisse du taux directeur, en partant certes d'un niveau très élevé, est à contre-courant des mouvements observés dans la sous-région, alors que les principales banques centrales durcissent de manière de plus en plus agressive leur politique monétaire face à l'accélération des pressions inflationnistes.

### Côte d'Ivoire - Le budget 2022 révisé à la hausse (+8,4%)

Selon une communication adoptée en Conseil des Ministres le 14 septembre dernier, le déficit budgétaire devrait s'établir à 6% du PIB en 2022 (contre une prévision de 4,7% dans la loi de finances initiale). Cette hausse du déficit budgétaire s'explique par les anticipations et mesures suivantes : (i) une évolution non favorable des recettes ; (ii) des mesures de soutien à l'économie nationale pour limiter la hausse des prix de certains produits (énergie, denrées alimentaires) ; (iii) du renforcement du

dispositif sécuritaire ; (iv) de la nécessité d'une bonne préparation des événements sportifs à venir ; (v) du renforcement du système sanitaire ; (vi) des mesures prises dans le cadre de la trêve sociale. Globalement, le nouveau budget devrait s'élever à 10 734,5 Mds FCFA (16,4 Mds EUR), soit une hausse de 8,4% par rapport au budget initial. Aussi, les conséquences de la guerre en Ukraine ont impacté le dynamisme de l'activité économique ; le taux de croissance étant désormais anticipé à 6,9% en 2022, contre une prévision initiale de 7,1%.

### Gabon - Plafonnement des prix de produits alimentaires

Le gouvernement a signé un protocole d'accord le 15 septembre dernier avec les opérateurs économiques pour l'application de la nouvelle mercuriale des prix. Il concerne 48 produits alimentaires importés variés (viandes, volailles, poissons, conserves, riz, produits laitiers). La mercuriale prendra effet le 1er octobre sur toute l'étendue du territoire gabonais et prend en considération le niveau actuel des prix des produits sur le marché international, l'application d'un taux global réduit de 5% au cordon douanier, l'application d'un abattement de 60% de la valeur en douane du fret maritime et le plafonnement des marges globales sur la distribution à 24,5%. Les marges des importateurs-grossistes, semi-grossistes et détaillants sont également plafonnées, à respectivement 7,5%, 5% et 12%. Dans le cadre de la lutte contre la vie chère au Gabon, le gouvernement prend régulièrement ce type de mesures depuis plusieurs années.

### Ghana - La dette du Ghana devrait atteindre 104% du PIB d'ici fin 2022 selon la Banque mondiale

La Banque mondiale a classé le Ghana dans la catégorie des pays à fort risque de surendettement. Elle prévoit que la dette du pays atteindra 104,6% du produit intérieur brut (PIB) fin 2022. Selon son rapport *Africa's Pulse* d'octobre 2022, la dette devrait faire un bond considérable dans un contexte de déficit public élargi, d'affaiblissement du cedi ghanéen face au dollar et de hausse des coûts de service de la dette. Il prévoit également un ratio dette/PIB de 99,7% et 101,8% du PIB en 2023 et 2024, respectivement. La taille de l'économie

ghanéenne est estimée à environ 72 Md USD, tandis que le pays devrait consacrer environ 70% de ses recettes cette année au service de sa dette.

Ce rapport est publié au moment où la Banque et le Fonds monétaire international (FMI) procèdent à une analyse de la viabilité de la dette du pays. Les inquiétudes quant à une non viabilité de la dette ghanéenne ont conduit à l'abaissement de la notation du pays en monnaie locale et étrangère par les agences Fitch et Moody's ces deux dernières semaines : respectivement de CCC à CC et de Caa2 à Caa1.

### Ouganda - La dette publique ougandaise atteint le seuil limite fixé par la Communauté de l'Afrique de l'Est

Comme l'ont rappelé le *6th Economic Growth Forum* et la conférence annuelle pour l'élaboration du budget 2023/24, la hausse des dépenses publiques réalisée pour répondre à la crise économique post pandémie a grandement affecté la soutenabilité de la dette publique. Un rapport parlementaire publié au début du mois par le *Committee on the National Economy* révèle ainsi un accroissement de 22 % de la dette publique pour l'exercice fiscal 2020/21 relativement à l'exercice 2019/20. Le constat est encore plus alarmant pour l'exercice 2021/22, la dette frôlant désormais la limite des 50 % du PIB fixée par la Communauté de l'Afrique de l'Est. Si les dépenses publiques constituent une part certaine de cette hausse, le recours par les autorités à un endettement domestique pour pallier la hausse de la dette extérieure (de 10 % selon ce même rapport) explique également la situation de vulnérabilité dans laquelle le pays se trouve en cette fin d'exercice fiscal. Dans ce contexte, l'Ouganda considère la potentielle annulation de sa dette par le gouvernement chinois, évoquée par le ministre des Finances début septembre, comme une première solution à la réduction de l'endettement extérieur.

### Senegal - Le gouvernement adopte le projet de loi de finances 2023

Le projet de budget 2023, projeté à plus de 6 400 Mds FCFA (9,8 Mds EUR), a été adopté le 5 octobre 2022 par le gouvernement. La

consolidation budgétaire prévue devrait permettre un taux de couverture des dépenses publiques sur ressources internes de 83%, permettant le renforcement de la solidarité nationale et les politiques d'inclusion sociale. Les dépenses sociales seraient portées à 2 043 Mds FCFA (3,1 Mds EUR) en 2023, soit une hausse de 33,4% par rapport à 2022. L'amélioration du budget serait portée, selon les autorités, par une croissance du PIB projetée à 10,1% (contre 8% prévue par la Banque mondiale) à la faveur du début d'exploitation des hydrocarbures, avec les projets Grand Tortue-Ahmeyin et Sangomar.

et Atlantic Business International (7,3% contre 8,1% en 2019).

Les crédits à la clientèle, nets des provisions, se sont accrus de 12,5%, pour atteindre 27 622 Mds FCFA (42,1 Mds EUR) à fin 2021. S'agissant des dépôts et emprunts, ils ont progressé de 19,6% pour s'établir à 30 Mds FCFA (59,6 Mds EUR) en 2021. La rentabilité des établissements s'est améliorée significativement: le Produit Net Bancaire de l'ensemble des établissements de l'Union a augmenté de 8,8% pour s'établir à 2 557,6 Mds FCFA (3,9 Mds EUR) en 2021.

## Environnement des affaires

### Afrique de l'Ouest – Publication d'un rapport sur le système bancaire de l'UEMOA en 2021

Le Rapport annuel 2021 de la Commission Bancaire de la BCEAO souligne les bonnes performances du système de raison notamment de la mise en et du maintien, par la BCEAO, d'une politique monétaire accommodante.

A fin 2021, le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'UEMOA a augmenté de 3 unités pour s'établir à 155, du fait (i) de l'installation d'une succursale de Coris Bank en Guinée-Bissau; (ii) des agréments accordés à 2 établissements financiers à caractère bancaire (Amana et Zeyna) établis au Niger. Les établissements de crédit en activité sont au nombre de 154 (131 banques et 23 établissements financiers) et leur total de bilan est ressorti à 55 356 Mds FCFA (84,4 Mds EUR), soit une progression de 17,1% par rapport à 2020. Le secteur bancaire ivoirien demeure le plus important de la zone avec 33,7% de part de marché (en termes de total de bilan) et 30 établissements installés. Il est suivi par celui du Sénégal avec 18,7% de part de marché pour 31 établissements installés. Enfin, les 21 principaux groupes bancaires (part de marché supérieure à 2%) détiennent 75,3% du total des actifs bancaires et représentent 84,9% du résultat net global. Les plus importants sont Ecobank (10,1% des actifs contre 10,7% en 2020), Société Générale (9,8% contre 9,3% en 2020), Coris Bank International (8,6% des actifs contre 7,6% en 2020), Bank Of Africa (8% contre 8,9% en 2020)

### Congo - Le Ministère des finances lance deux vagues d'apurement des arriérés intérieurs

Le ministère des Finances, du budget et du portefeuille public a lancé l'opération de paiement des arriérés intérieurs. Le paiement de la 1<sup>ère</sup> vague de cette opération, débuté le 1<sup>er</sup> août, concerne les dettes auditées et validées d'un montant inférieur ou égal à 10 M FCFA. Une liste des 204 créanciers concernés a parallèlement été publiée. La 2<sup>ème</sup> vague, qui débutera le 21 septembre, concerne les montants compris entre 10 et 50 M FCFA. Deux options s'offrent aux 153 créanciers concernés: accepter une décote de 35% sur leur créance et recevoir le paiement intégral du restant-dû exonéré des impôts et taxes dus à l'État, ou étaler le paiement sur cinq ans avec règlement de la première échéance en 2023.

### Ethiopie - Nouvelle directive de la banque centrale sur la détention de *birr* et de devises

La Banque centrale a amendé la proclamation sur les limites sur la détention de *birr* et de devises étrangères (FXD/81/2022) sur le territoire éthiopien. Cet amendement implique l'interdiction formelle de l'utilisation des devises étrangères dans les transactions locales (art. 8) ainsi que la réduction de la période pendant laquelle les résidents de retour peuvent conserver des devises étrangères de deux tiers, à 30 jours. De plus, les voyageurs entrant ou sortant sont autorisés à transporter un maximum de 3 000 ETB en espèces, sauf pour ceux qui se rendent à Djibouti pour lesquels le plafond

autorisé est de 10 000 ETB. La directive quadruple le montant de devises étrangères que les ressortissants peuvent apporter dans le pays sans déclaration en douane à 4 000 USD, tandis que les étrangers ne sont pas tenus de divulguer moins de 10 000 USD aux douaniers (contre 3 000 USD auparavant). Cette directive intervient dans un contexte politique et macroéconomique précaire (réserves en devises couvrant 0,7 mois d'importations).

### Nigéria – Prêt de 750 M USD de la Banque mondiale pour l'amélioration du climat des affaires

L'Association Internationale de Développement (AID), guichet concessionnel de la Banque mondiale, a annoncé que le Nigéria bénéficierait d'un prêt de 750 M USD pour accélérer les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires au niveau des Etats. Ce financement s'inscrit dans le cadre du *State Action on Business Enabling Reforms* (SABER). Ce programme, monté conjointement par le Conseil Présidentiel pour l'amélioration de l'environnement des affaires (*Presidential Enabling Business Environment Council*, PEBEC) et la Banque mondiale, a pour objectif de créer 21 millions d'emplois et de sortir 35 millions de personnes de la pauvreté d'ici 2025.

En plus du financement, le gouvernement fédéral bénéficiera d'une assistance technique dans différents domaines : la gestion foncière, l'amélioration des services des agences de promotions de l'investissement, l'efficacité et la transparence des relations entre le secteur public et privé... Au total 2 Md USD seront déboursés dans le cadre du programme SABER. A noter que seuls les Etats qui auront mis en place un plan d'action sur les réformes à conduire, en concertation avec le secteur privé, pourront bénéficier de ce programme.

## Projets et financements

### Cameroun - 90,8 Mds FCFA de la BAfD pour le désenclavement de la zone portuaire de Kribi et l'assainissement de Yaoundé

Le 20 septembre 2022, le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, et le directeur général de la Banque Africaine de Développement (BAfD) pour la région Afrique Centrale, Serges N'Guessan, ont signé deux accords de prêt pour un montant total de 90,8 Mds FCFA. Le premier accord d'un montant de 114 M EUR (75 Mds FCFA) est relatif à la première tranche du financement de la BAfD destiné à la réalisation du Projet d'Aménagement des routes de désenclavement de la Zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK). Le second accord, d'environ 15,8 Mds FCFA, est destiné au Projet complémentaire d'assainissement pluvial de la ville de Yaoundé (PCADY). Ce projet vise à réduire la fréquence des inondations dans la ville de Yaoundé.

### Madagascar - Le FMI approuve le décaissement de 31,9 MUSD au titre de la facilité élargie de crédit

Le 12 septembre, le conseil d'administration du FMI a approuvé le décaissement de 31,9 MUSD au titre de la seconde revue du Programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC), d'un montant total de 31,9 MUSD. Ce décaissement fait suite à une mission du FMI en mai 2022 et porte le total décaissé à 159,7 MUSD. La croissance devrait ralentir à 4,2 % en 2022 (contre 5,1 % initialement prévus). L'inflation devrait s'accroître à 9,1 % en 2022 (contre 8,8 %) sous l'effet de la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant dans le contexte de la guerre en Ukraine. Le FMI recommande de poursuivre l'amélioration de la transparence, de l'exécution budgétaire et de la mobilisation des ressources fiscales, ainsi que le soutien aux investissements privés. Il recommande également une meilleure exécution des dépenses sociales visant à protéger les populations vulnérables et une amélioration de

la situation financière des entreprises publiques afin de réduire les transferts et subventions en leur faveur.

## Nigéria - L'AFD, la BAfD et la BID investissent 618 M USD dans les start-ups et les PME nigérianes

Lors du Forum économique international pour les partenariats avec le Nigéria (*Nigeria International Economic Partnership Forum*) qui s'est tenu à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président de la Banque Africaine de Développement (BAfD) a annoncé que 225 start-ups et 451 petites et moyennes entreprises de technologies numériques bénéficieraient d'un financement de 618 M USD de la BAD, l'Agence Française de Développement et la Banque Islamique de Développement. Les fonds seront déboursés dans le cadre d'un programme lancé par l'Etat fédéral en janvier pour soutenir les start-up de l'industrie culturelle et créative et les PME qui opèrent dans le numérique (*Digital and Creative Entreprises Program*). Ce programme doit permettre de répondre au manque de financements, d'infrastructures technologiques et au déficit de compétences, principaux obstacles au développement de ces secteurs.

Pour rappel, le Nigéria compte 5 des 7 licornes africaines et a levé 1,4 Md USD sur les 4 Md USD levés en Afrique en 2021. D'après la BAD, les entreprises ciblées par le programme pourraient créer 6,1 M d'emplois et générer 6,4 Md USD d'ici 2027.

# Secteurs d'activités

## Energies et matières premières

### Afrique du Sud – Démantèlement de la centrale à charbon de Komati

Eskom, Saretec (South African Renewable Energy Technology Centre) et le GEAPP (Global Energy Alliance for People and Planet) ont signé un accord pour développer un nouveau centre de formation et remplacer la centrale charbon de Komati, dans la région du Mpumalanga. La centrale, inaugurée dans les années 1960, puis temporairement fermée entre 1990 et 2009, sera définitivement fermée en octobre 2022.

Le plan de l'électricien national s'inscrit dans le cadre du partenariat pour la transition énergétique juste (JETP). Il consiste à réaffecter Komati en centre de formation à l'exploitation de nouvelles installations d'énergies renouvelables pour les employés d'Eskom et la communauté environnante, issues des populations historiquement défavorisées. Le but est de se prémunir de potentielles pertes d'emplois liées à la transition énergétique. Une autre partie de la réhabilitation consiste à réalimenter Komati en énergies renouvelables. La région du Mpumalanga est un lieu stratégique pour ce projet grâce aux lignes de transmissions du réseau déjà existantes.

Toutefois, la centrale, qui avait une capacité de production de 1 000 MW, ne produira plus que 220 MW d'énergies renouvelables (150 MW d'énergie photovoltaïque, 70 MW d'énergie éolienne et 150 MW de capacité de stockage) alors que l'Afrique du Sud fait face à une crise énergétique d'ampleur. D'ici à 2035, la fermeture des centrales à charbon devrait retirer près de la moitié des capacités du réseau, soit 22 000 MW.

### Afrique du Sud - EDF signe un accord pour la construction de trois parcs éoliens onshore

Dans le cadre du cinquième volet du programme d'approvisionnement des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REI4P), Bid Window 5 (BW5), le ministère sud-africain de l'énergie et des mines (Department of Mineral Resources and Energy - DMRE) a annoncé jeudi 21 septembre la clôture trois premiers projets de

parcs éoliens onshore avec EDF. L'électricien français et le DMRE se sont accordés sur le Power Purchase Agreement (PPA), l'Implementation Agreement (IA) et le Direct Agreement (DA) pour la future mise en service des parcs éoliens. Le BW5, dont les résultats ont été publiés en octobre 2021, prévoit la mise en service de 1 600 MW d'énergie éolienne et 1 000 MW de solaire. Au total 25 projets éoliens et photovoltaïques ont été retenus comme soumissionnaires privilégiés pour un montant total provisoire de 2,8 Mds USD. Bien que les trois projets éoliens soient validés, avec un retard de presque un an, leur mise en service effective pour alimenter le réseau électrique sud-africain est prévue pour 2024. Par ailleurs, et suite au plan d'urgence du Président Ramaphosa pour lutter contre la crise énergétique, la capacité que le gouvernement a prévu d'ajouter au réseau après BW6 a doublé s'élevant, à 4,2 GW, dont 600 MW supplémentaires pour l'énergie éolienne. La date de remise du 6ème volet d'appel d'offres du REIPPPP est prévue pour le 3 octobre 2022.

### Mauritanie – Total EREN et Chariot s'associent pour développer un projet d'hydrogène vert

Dans un communiqué conjoint publié le 6 septembre 2022, les sociétés Total Eren et Chariot Limited ont annoncé la création d'un consortium pour la réalisation d'études de faisabilité visant le développement du projet « Nour » de production d'hydrogène vert. Ce projet, dont le capital sera réparti à part égale entre les 2 entreprises, dispose d'un potentiel pouvant atteindre jusqu'à 10 GW d'électrolyse et pourrait devenir le plus important projet d'hydrogène vert en Afrique.

### Niger – Adoption des modalités de répartition des recettes pétrolières et de raffinage aux collectivités territoriales concernées

Le 2 septembre 2022, le Conseil des ministres a adopté un décret fixant les modalités de répartition des recettes pétrolières et de raffinage entre l'Etat et collectivités territoriales. Ce décret détermine (i) la part des recettes concédées aux projets techniques des collectivités territoriales concernées ; (ii) la part des bénéficiaires suivant des critères relatifs au poids démographique, à l'impact

environnemental, à l'effort de mobilisation des ressources internes, à la superficie et au niveau d'équipement.

### Nigéria – Renforcement de la lutte contre le vol de pétrole

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui fixe les quotas de production pour ses 23 pays membres, a décidé d'une baisse de la production de 2 millions de barils par jour à partir de novembre 2022. Cette annonce devrait permettre de maintenir les prix du baril entre 80 et 100 USD. Cependant 15 pays, dont le Nigéria, ne parviennent pas à atteindre leur quota de production. Au mois d'août 2022, le Nigéria n'a produit que 53% de son quota de 1,826 mb/p. Cet écart s'explique par une moindre attractivité du Nigeria en matière d'investissements dans le secteur pétrolier et la recrudescence des actes de vandalisme dans la zone du delta du Niger.

Face à ce phénomène, la société pétrolière nationale, la NNPC, a annoncé accroître sa lutte contre le vol. Selon son directeur général, plus de 395 raffineries sauvages et 4 km de pipeline illégal, reliant un terminal d'exploitation à la mer, ont été découverts et fermés. Dans le même temps, la NNPC a annoncé la réouverture du pipeline Trans Niger, d'une capacité de 180 000 barils / jour, soulignant une amélioration relative du contexte. Il avait en effet été fermé en avril 2022 en raison d'actes de vandalisme.

### Ouganda - Censure du projet EACOP par le Parlement européen

Dans un rapport publié le 15 septembre, le Parlement européen s'est prononcé en défaveur du projet pétrolier EACOP, mené en Ouganda et en Tanzanie par les sociétés TotalEnergies et CNOOC. Cet avis, non contraignant pour les États concernés, est fondé sur les conséquences sociétales (100 000 personnes déplacées) et environnementales que la construction d'un oléoduc de plus de 1 400 km risque d'engendrer dans les deux pays. En réponse à cette décision, le Parlement ougandais a dénoncé via un communiqué le « sabotage économique, le racisme et l'ingérence » dont font preuve, selon lui, les membres de l'instance européenne. Le vice-président du Parlement a quant-à-lui insisté sur le caractère incongru de cette censure, rappelant que l'Afrique pollue peu relativement à l'Europe et que le développement économique

et social de l'Ouganda est subordonné à l'exploitation de ses ressources pétrolières.

## RDC - Lancement de l'appel d'offres international pour l'exploitation de 30 blocs pétroliers et gaziers

Le Président de la République démocratique du Congo, a lancé fin juillet 2022, les appels d'offres pour l'acquisition et l'exploitation de 3 blocs gaziers et 27 blocs pétroliers. Ces blocs sont répartis dans les trois principaux bassins sédimentaires du pays : le Bassin Côtier, le bassin de la Cuvette Centrale et les bassins de la Branche Ouest du Rift Est-Africain. La mise en exploitation de ces blocs, dont les ressources sont estimées, selon le communiqué, à 22 Mds de barils de pétrole brut et 66 Mds de mètres cubes de gaz, permettrait d'améliorer massivement la contribution du secteur des hydrocarbures aux recettes budgétaires évaluée actuellement à seulement 2 %.

## Industrie Transport et infrastructures

### Afrique du Sud - Alstom poursuit son développement via des acquisitions

Alstom a annoncé, le 13 septembre dernier, l'acquisition en Afrique du Sud des actifs de TMH Africa pour la fabrication de carrosseries de locomotives. Alstom s'approvisionnait jusque-là, pour son projet de locomotive électrique Traxx, auprès de Transnet avant que l'entreprise ne soit placée en redressement judiciaire. Cette acquisition permet au constructeur français d'étendre son portefeuille de produits et son empreinte géographique en Afrique australe. Alstom est l'actionnaire majoritaire de quatre co-entreprises industrielles en Afrique du Sud, en l'occurrence Alstom Ubunye, Gibela Rail, Bombardier Transportation SA et Bombela Maintenance.

### Côte d'Ivoire - Inauguration du Terminal Industriel Polyvalent de San Pedro

Le 14 septembre 2022, le Premier Ministre a procédé à l'inauguration du Terminal industriel polyvalent de San Pedro (TIPSP). Cette infrastructure, dotée d'une capacité de traitement de 12 M de tonnes de marchandises par an et d'un coût total de 130 Mds FCFA (198,2 M EUR), permettra de renforcer les activités du port de San Pedro et d'en faire l'un des plus grands ports africains de transbordement et d'exportation de productions agricoles et minières. Elle s'inscrit dans la stratégie du gouvernement ivoirien de faire de la Côte d'Ivoire un hub logistique régional.

## Agriculture et agroalimentaire

### Cameroun - Création d'un fonds de 8,6 Mds FCFA pour le développement des filières agricoles

Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairobe, et le Directeur général de la Commercial Bank of Cameroon (CBC), Léandre Djummo, ont signé, le 8 septembre 2022, à Yaoundé, une convention portant création d'un Fonds de développement des filières agricoles. Ce fonds est doté d'une enveloppe de 13,1 M EUR (8,6 Mds FCFA) provenant du projet de développement des chaînes de valeurs agricoles, financé à 78 % par la Banque Africaine de Développement. Selon la convention, la CBC mettra des ressources à la disposition des établissements de microfinance, leur permettant d'octroyer des crédits à moyen terme aux différents acteurs des chaînes de valeurs agricoles.

### Kenya - L'État alloue 3,6 Mds KES au plan de subvention des engrais

Le Trésor a alloué 3,6 Mds KES (30,1 MEUR) pour le programme de subvention des engrais, suite à une directive présidentielle de la semaine dernière visant à réduire de près de moitié le coût du produit. Le ministère de l'Agriculture a

plafonné le nombre de sacs à 100 par agriculteur, anticipant une demande accrue pour les 1,4 million de sacs qui devraient être disponibles avant la saison des pluies. L'État estime qu'au moins 1,4 million d'acres seront plantés au cours de la prochaine saison. Les agriculteurs devraient payer 3 500 KES (29,3 EUR) pour un sac de 50 kilogrammes, contre 6 500 KES (54,4 EUR) auparavant, et seront approvisionnés par les dépôts du *National Cereals and Produce Board (NCPB)*. En avril, le gouvernement avait offert aux agriculteurs une subvention pour les engrais après que le prix avait atteint un niveau historique. Cependant, le programme n'a pas été efficace en raison de la pénurie du produit sur le marché, ce qui a poussé certains agriculteurs à planter sans engrais. La subvention actuelle fait partie des stratégies à court terme de la nouvelle administration qui considère que le plan de subvention des engrais pour les producteurs alimentaires est une réponse plus viable à la hausse des prix que la subvention des prix à la consommation.

### Tchad - Don de 3,8 M USD de la BAfD au Tchad pour le secteur agricole et la sécurité alimentaire

Le ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale, Moussa Batraki, et le représentant de la Banque Africaine de développement au Tchad, Ali Lamine Zeine, ont signé le 23 août 2022, un accord de don d'un montant de 2,5 Mds FCFA relatif au Projet d'appui au secteur agricole et réponse à la crise alimentaire. Le projet vise à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des ménages pauvres et vulnérables en augmentant la production agricole dans le pays. Le projet comporte un premier volet lié à la distribution d'intrants agricoles (semences et engrais) aux exploitants agricoles et une composante administrative dédiée à la coordination du projet (notamment l'élaboration de plans de travail et budgets annuels, les rapports d'avancement, la gestion administrative, comptable et financière).

## Services

### Afrique du Sud - Canal+ augmente sa participation au capital de MultiChoice

Le groupe français Vivendi/Canal+ a, à nouveau, augmenté sa participation au capital de MultiChoice-DStv, le plus grand groupe de télévision par satellite d'Afrique et détient désormais 26,26% de son capital. Le groupe avait déjà presque doublé sa participation dans la société l'année dernière. La régulation sud-africaine limite aujourd'hui à 20 % les droits de vote d'un actionnaire étranger dans le secteur des médias, un seuil que Vivendi/Canal+ avait d'ailleurs déjà atteint en juillet. Le groupe a affirmé ne pas vouloir racheter MultiChoice. Cette prise de participation découlerait essentiellement de décisions commerciales, les actions de MultiChoice ayant gagné 8,8% de valeur supplémentaire au cours des 12 derniers mois. Le groupe français, qui avait fait son entrée au capital de Multichoice en octobre 2020 à hauteur de 6,5 %, a progressivement renforcé sa position jusqu'à détenir 20,12%, les offres Canal+ totalisant ainsi 6,56 millions d'abonnés fin juin sur le continent africain, soit 27% du total de leurs abonnés au niveau mondial. Multichoice, créé par le géant médiatique Naspers est présent dans 22 millions de foyers en Afrique. Le marché africain est stratégique pour les services de télévision payante.

### Côte d'Ivoire - L'Etat acquiert 67,5% du capital de la BICICI pour 120 M EUR

Le Conseil des Ministres du 28 septembre 2022 a adopté un décret portant autorisation de la prise de participation de l'Etat ivoirien dans la Banque internationale pour le commerce et l'industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI). Ainsi, la Banque nationale d'investissement, la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire, l'Institution de prévoyance sociale caisse générale de retraite des agents de l'Etat et la Caisse nationale de prévoyance sociale vont acquérir 11,2 M actions de la BICICI, soit 67,5% du capital social, pour un montant estimé à 80 Mds FCFA (122 M EUR). Cet investissement vise entre autres à accroître les capacités financières des membres du consortium. En outre, cette transaction entérine la sortie du capital de BNP Paribas, vendeur de la totalité de ses parts (59,8% du capital) ainsi que de Proparco (7,7%).

## Côte d'Ivoire - Lancement du programme PEPITE pour renforcer la compétitivité des PME

Le Chef du gouvernement a lancé, le 5 octobre 2022, le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises (PEPITE). Cette initiative vise à accompagner les TPE, PME et ETI à fort potentiel dans des secteurs clés (agriculture, agro-industrie, industries extractives, transport, santé ) de manière à renforcer le tissu entrepreneurial dans les chaînes de valeur stratégiques pour l'économie. Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement personnalisé en matière de management, marketing, gouvernance et bénéficieront d'une série d'avantages, dont des mesures financières, fiscales, réglementaires, ainsi que d'une exposition nationale et internationale privilégiée. Ainsi, le programme PEPITE accompagnera environ 1 500 entreprises sur les 10 prochaines années.

# Agenda

19 et 20 octobre 2022	<u>Choiseul Africa Business Forum</u> à Casablanca
27 et 28 octobre 2022	Rencontre des Entrepreneurs Francophones à Abidjan, à l'occasion de la 10 <sup>ème</sup> édition de la CGECI Academy
2, 3 et 4 novembre 2022	<u>Africa Investment Forum</u> à Abidjan
7 février 2023	<u>Africa Investments Forum &amp; Awards</u> à Paris

# Contacts

## Afrique australe

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Afrique du Sud, Botswana, Lesotho,  
Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe  
Contact : Bertrand FURNO

## Angola

Contact : François REMOVILLE

## Mozambique, Eswatini

Contact : Pierre SEJOURNE

## Afrique centrale

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CM>

Cameroun, Centrafrique, Guinée  
Equatoriale, Tchad  
Contact : Michel DROBNIK

## RDC, Congo

Contact : Thierry BLIN

## Gabon, Sao-Tomé

Contact : Pascal FORNAGE

## Afrique de l'Est et Océan indien

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/KE>

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda  
Contact : Jérôme BACONIN

## Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Contact : Frédéric CHOBLET

## Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Contact : Julien DEFRANCE

## Ouganda, Soudan du Sud

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

## Tanzanie

Contact : Annie BIRO

## Soudan

Contact : Rafael SANTOS

## Afrique de l'Ouest

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CI>

## Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Sierra Leone

Contact : Daniel GALLISSAIRES

## Sénégal, Mauritanie, Cap Vert, Gambie

Contact : Christophe MORCHOINE

## Togo, Bénin

Contact : Pascal FOURCAUT

## Burkina Faso, Niger

Contact : Béatrice ALPERTE

## Mali

Contact : Valéry ALVES

## Nigéria-Ghana

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/NG>

## Nigéria

Contact : Pascal FURTH

## Ghana

Contact : Jean-Noël BLANC

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Stéphane Tabarié ([stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr))

Pauline Fournel ([pauline.fournel@dgtresor.gouv.fr](mailto:pauline.fournel@dgtresor.gouv.fr))

Rédacteurs : Services économiques situés en Afrique subsaharienne

Pour s'abonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>

Pour se désabonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/unsubscribe/>